



## COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 MONTREUIL cedex

Mel : [unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr) - Site : [www.unsen.cgt.fr](http://www.unsen.cgt.fr)

Contact Presse : Jérôme Sinot - 06 07 58 44 97

### **Rentrée dans les Écoles : la question des rythmes scolaires refait surface...**

La ministre a beau répéter dans tous les médias depuis plusieurs jours que la question de la réforme des rythmes scolaires est derrière nous et que, désormais, tout est rentré dans l'ordre, la réalité du terrain est malheureusement tout autre.

Depuis le début, la CGT Éduc'action dénonce une réforme qui aggrave les disparités territoriales et sociales. Notre organisation révèle en cette rentrée 2015 de profonds bouleversements dans les communes et des "nouveauautés" néfastes au pouvoir d'achat des familles.

Après deux années d'instauration et une année de généralisation où tout semblait idyllique, les communes changent les règles du jeu et bannissent très souvent la gratuité (les prix augmentent fortement) des temps périscolaires dont elles ont la responsabilité. Dans un contexte économique très difficile (baisse des dotations de l'État...), les choix réalisés par certaines collectivités territoriales vont à l'encontre des intérêts des familles et des enfants. Ce sont tous les services proposés aux familles qui subissent ces choix : coût de la restauration scolaire, coût des heures d'étude, coût des heures de garderie, coût des Nouvelles Activités Péri-éducatives (NAP), devenant d'ailleurs les Nouvelles activités à payer... L'objectif est simple : sélectionner par l'argent le nombre d'enfants pouvant accéder à ces activités périscolaires pour diminuer le nombre d'intervenants et ainsi faire des économies.

La CGT Éduc'action rappelle que la réforme des rythmes scolaires constitue bien un nouveau transfert de compétences de l'État vers les collectivités aux lourdes conséquences subies par les familles les plus défavorisées.

L'École émancipatrice voulue par la CGT exige l'affirmation d'un cadre national (seul garant de l'égalité d'accès et de la gratuité) avec l'assurance de budgets ambitieux, de moyens matériels et de locaux, ainsi que de moyens humains (personnels qualifiés, formés, et bien rémunérés).

**Pour la CGT, la lutte contre les nouveaux rythmes scolaires n'est pas terminée.**

*Montreuil, le 3 septembre 2015*